



12 MAR 2025

## SOCIETE MINIERE DE BAKWANGA

« MIBA S.A. »



**N.R.C. : 0001 – Numéro d'Identification Nationale : AO 11141**

**Direction Générale – 4, Place Coopération**

**Commune de la Kanshi – Mbujimayi – B.P. 377 & 378**

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Téléphone : 00243 997755195 – Fax : 00243999975450 – E – mail : [sdgmibardc.net](mailto:sdgmibardc.net)**



## CAHIER DE CHARGES

**DEMANDE D'OFFRE UNIQUE RELANCE DE LA MIBA S.A  
N° DOU/01/2025**

**OFFRE DE SERVICE DE LA CERTIFICATION DU MASSIF 1 ET DE FOURNITURES  
D'UN POSTE DE CALIBRAGE DE MINERAI, D'UN OVERLAND, D'UNE USINE  
A KIMBERLITE, D'UNE CENTRALE DE TRIAGE, D'UNE STATION POMPAGE,  
D'UNE USINE PILOTE DE TRAITEMENT DES ECHANTILLONS GEOLOGIQUES,  
D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES ECHANTILLONS DES USINES  
A MBUJI MAYI,  
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

# SOMMAIRE

PARTIE I - DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET LÉGALES.....	4
Chapitre 1 Généralités .....	4
1.1 Présentation de la MIBA S.A. ....	4
1.2 Gouvernance de l'entreprise.....	4
1.3 Les organes de la Société .....	4
1.4 Historique .....	5
1.5 Ressources géologiques .....	5
1.6 Localisation de l'entreprise (cartes n° 1 & 2).....	5
1.7 Coordonnées géographiques de la ville de Mbuji mayi.....	5
1.8 Climatologie de la région .....	6
1.9 Irradiation solaire .....	6
1.10 Voies de communication.....	6
1.11 Formations géologiques régionales .....	7
6.1. Nature de la demande d'offre de prix .....	9
6.2. Quantités .....	10
6.3. Spécifications techniques .....	11
Chapitre 2 Procédure .....	12
Chapitre 3 Prix et modalités de paiement.....	15
21.1 Détermination des prix.....	15
21.2 Monnaie.....	15
21.3 Révision des prix .....	15
Chapitre 4 Exécution de la commande.....	16
24.1 Adresses de livraison .....	16
24.2 Livraison partielle.....	16
Chapitre 5 Fin des services et/ou des fournitures : Réceptions provisoire et définitive .....	17
26.1 Réceptions provisoires partielles et complètes .....	17
26.2 Réception définitive .....	17
Chapitre 6 Divers .....	18
PARTIE II INVENTAIRE ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....	20
II.1. INVENTAIRE .....	20
a) Lot I : Service à Mbuji mayi au polygone minier de la certification du Massif 1 .....	20
b) Lot II : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'un poste de calibrage de minerai .....	20
c) Lot III : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'un transporteur Overland .....	21
d) Lot IV : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une usine à Kimberlite avec accessoires .....	21
e) Lot V : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une centrale de triage .....	21
f) Lot VI : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une station pompage pour l'usine centrale .....	22
g) Lot VII : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques .....	22
h) Lot VIII : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines .....	23
II.2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....	23
a) Lot I : Service à Mbuji mayi au polygone minier de la certification du Massif 1 .....	23
b) Lot II : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'un poste de calibrage de minerai .....	24
c) Lot III : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'un transporteur overland .....	25
d) Lot IV : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une usine centrale à Kimberlite .....	25
e) LOT IV : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une usine centrale à Kimberlite .....	26
f) Lot V : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une centrale de triage .....	26
g) Lot VI : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une station pompage pour l'usine centrale .....	27
h) Lot VII : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques .....	27

i) Lot VIII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines .....	28
ANNEXE I : Bordereau des prix .....	30
ANNEXE II .....	33
☐ MODÈLE D'OFFRE POUR LA PRESTATION DE SERVICE.....	33
☐ MODÈLE D'OFFRE POUR LA FOURNITURE.....	34

DPERD MIBA S.A.

CAHIER DE CHARGES RELANCE DE LA MIBA S.A  
N° DOU/01/2025

OFFRE DE SERVICE DE LA CERTIFICATION DU MASSIF 1 ET DE FOURNITURES D'UN POSTE DE CALIBRAGE DE MINERAL, D'UN OVERLAND, D'UNE USINE A KIMBERLITE, D'UNE CENTRALE DE TRIAGE, D'UNE STATION POMPAGE, D'UNE USINE PILOTE DE TRAITEMENT DES ECHANTILLONS GEOLOGIQUES ET D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES ECHANTILLONS DES USINES  
A MBUJI MAYI,  
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

## PARTIE I - DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET LÉGALES

### Chapitre 1 Généralités

Article 1 La Minière de Bakwanga « MIBA S.A »

#### 1.1 Présentation de la MIBA S.A.

La Société Minière de Bakwanga en abrégé « MIBA S.A. » est une Société Anonyme du droit congolais, ayant comme objet la recherche minière, l'exploitation et la commercialisation des diamants. C'est une Entreprise du Portefeuille de l'Etat.

L'exploitation industrielle est principalement concentrée au Kasai Oriental dans le polygone minier d'une superficie totale de 45 km<sup>2</sup>. (Cartes n°4 & 5).

Au 30 juin 2021, les réserves minières sont constituées de 85% des gisements primaires Kimberlitiques et de 15% des gisements secondaires détritiques (alluvionnaire et éluvionnaire). Les droits miniers de la MIBA comprennent 24 Permis d'Exploitation (PE) et 46 Permis de recherches (PR).

#### 1.2 Gouvernance de l'entreprise

La MIBA S.A. Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

La MIBA S.A. est gérée au quotidien par le Directeur général.

#### 1.3 Les organes de la Société

- ❖ L'Assemblée Générale des Actionnaires
- ❖ Le Conseil d'Administration
- ❖ Le Comité de Gestion.

A ce jour, la Société fonctionne avec les structures suivantes :

- ❖ Direction Générale ;
- ❖ Trois directions statutaires (Direction Administrative, Direction Financière et Direction Technique) ;
- ❖ Départements subdivisés en Divisions et Services.

#### 1.4 Historique

- ❖ Le 4 novembre 1907 : découverte du premier diamant dans la rivière Tshiminina, près de Mai-Munene, à Tshikapa par le prospecteur NARCISSE Janot.
- ❖ 1912 : Début des premiers travaux d'exploitation à Tshikapa par la Forminière ;
- ❖ 1918 : Découverte du 2<sup>ème</sup> grand champ diamantifère (champ de Lubilanji) à Lukelenge près de Mbujimayi par le prospecteur ECOSSAIS YOUNG travaillant pour le compte de la société de chemin de fer BECEKA qui s'occupait aussi de la recherche minière ;
- ❖ 1920 : La BECEKA confie ses gisements du champ Lubilanji à la Forminière pour l'exploitation ;
- ❖ 1946 : Identification des premiers gisements kimberlitiques à Mbujimayi (Massif I) ;
- ❖ 1954 : Déplacement du siège de la Direction Générale de la Forminière de Tshikapa à Bakwanga (Mbujimayi) et ce, grâce à la construction de quelques centrales hydroélectriques ;
- ❖ 1961 : Création de la MIBA en tant que Société d'Etat par actions à responsabilité limitée.

#### 1.5 Ressources géologiques

Les concessions MIBA s'étendent sur le grand Kasai où elle dispose de plusieurs types des gisements.

Les renseignements donnés sur les ressources géologiques proviennent de travaux d'exploration propres effectués par la MIBA avant et pendant l'exploitation en kimberlites et en détritiques.

L'exploitation a été fortement concentrée sur les gisements détritiques plus riches et d'accès plus facile que la kimberlite, d'où la forte réduction de leur proportion. On distingue de ce fait trois catégories des ressources géologiques.

#### 1.6 Localisation de l'entreprise (cartes n° 1 & 2)

- ❖ Ville de Mbujimayi,
- ❖ Province du Kasai Oriental,
- ❖ République Démocratique du Congo (RDC)

#### 1.7 Coordonnées géographiques de la ville de Mbujimayi

- ❖ Latitude Sud : 06° 05' – 06° 10'
- ❖ Longitude Est : 23° 27' – 23° 41'

## 1.8 Climatologie de la région

- ❖ Climat tropical humide à deux saisons : 9 mois de pluie et 3 mois de sécheresse.

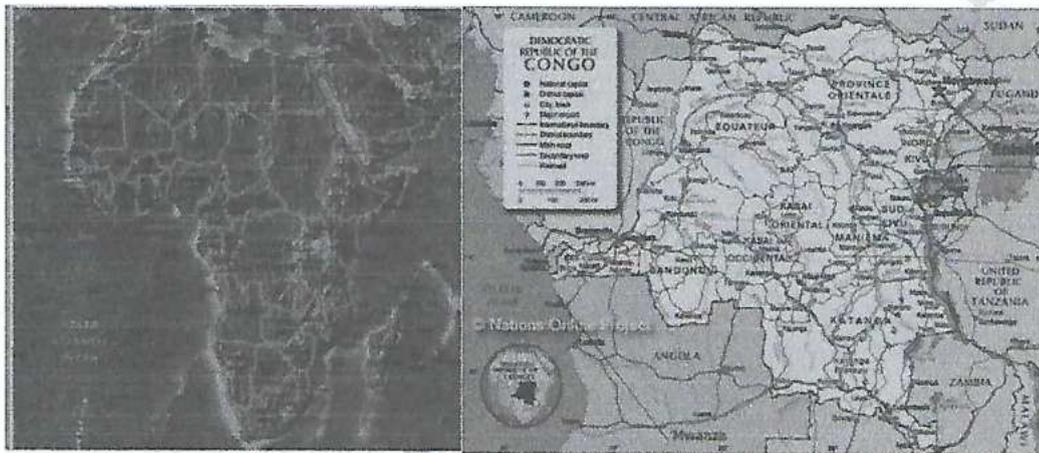
## 1.9 Irradiation solaire

D'après les données et graphique de la NASA fournies par le site (<http://eosweb.larc.nasa.gov/sse>), l'irradiation solaire dans la région de TSHILENGE et KABINDA varie entre 4 et 6 kwh /m<sup>2</sup> /jour soit une moyenne de 5,5 kwh/m<sup>2</sup>/jour. Ce qui correspond à une insolation élevée.

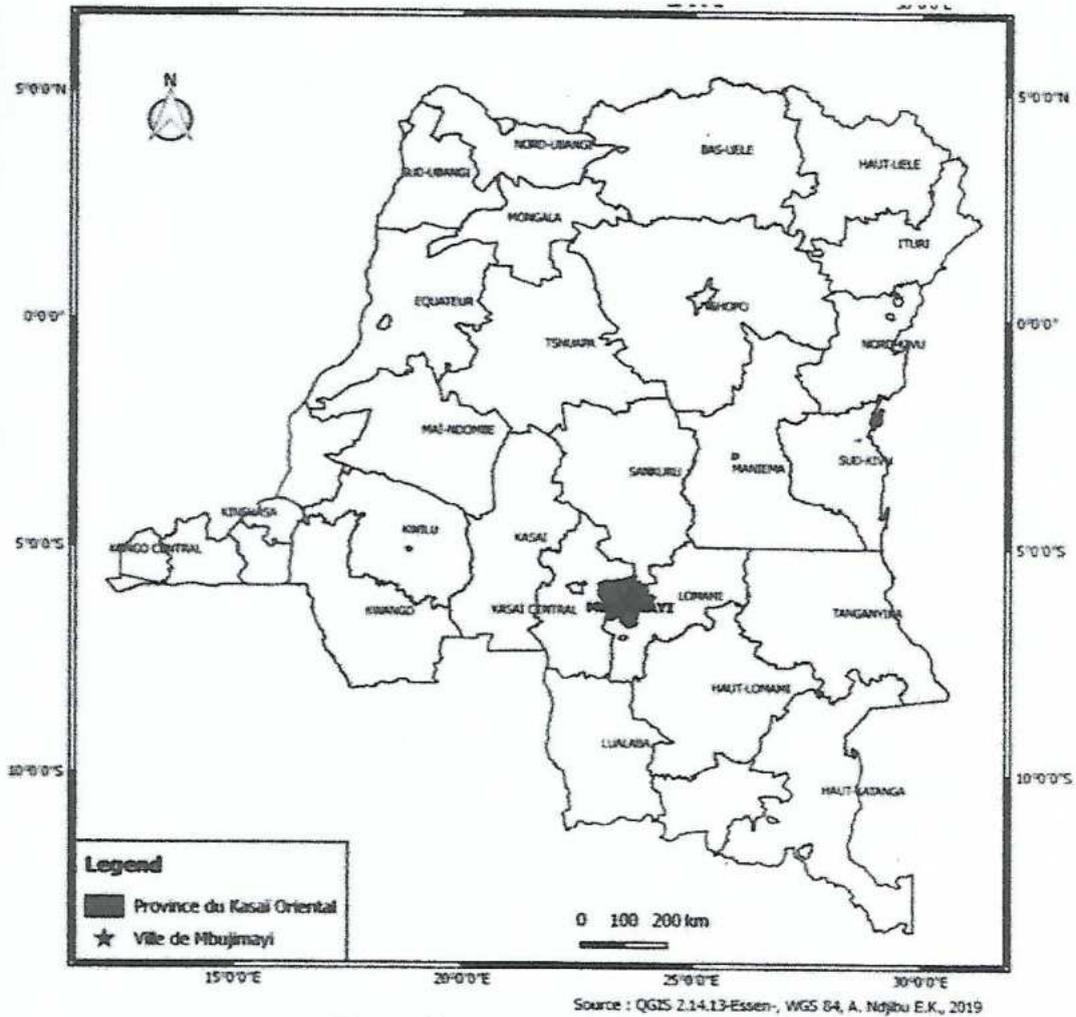
## 1.10 Voies de communication

- ❖ Aéroport national de Bipemba
- ❖ Route nationale n°1 reliant le Sud du pays à l'Ouest (Océan Atlantique) en passant par la capitale du pays
- ❖ Voie ferrée reliant le Sud à l'Ouest du pays.

Carte n°1 : Position de la République Démocratique du Congo au cœur d'Afrique



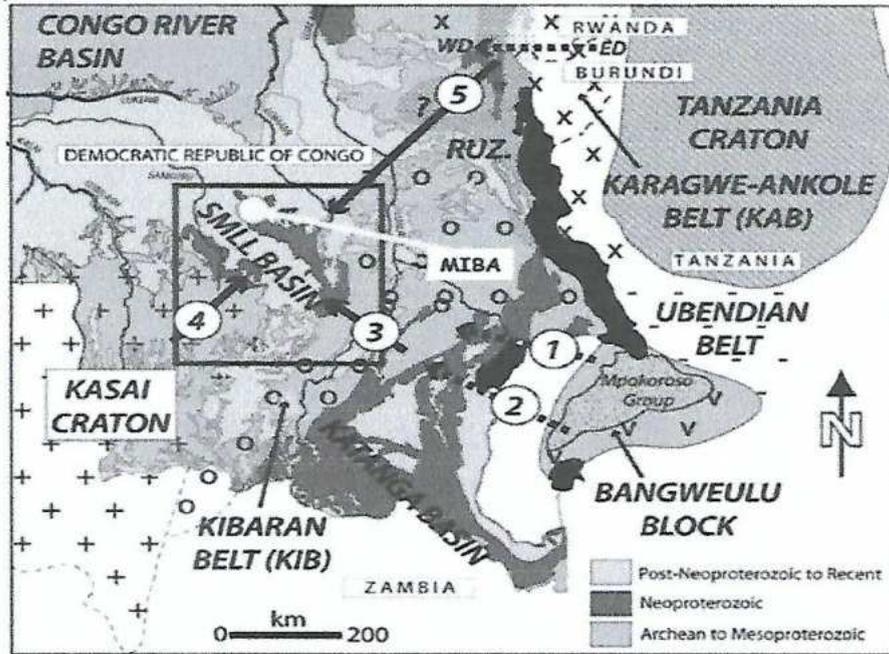
Carte n°2 : La ville de Mbuji-Mayi au Kasai Oriental et en RDC



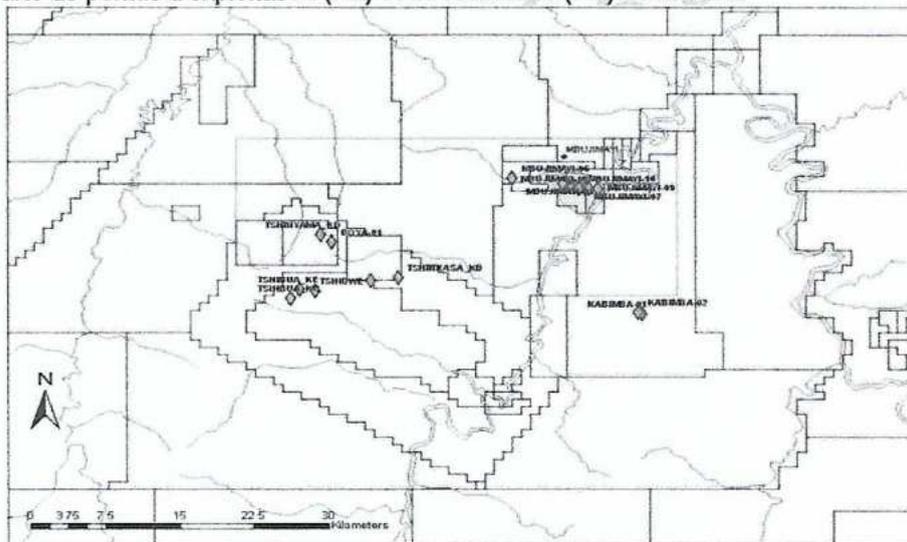
### 1.11 Formations géologiques régionales

Le système de la Mbuji-Mayi appartient au Craton du Kasai s'étendant de l'Angola, en passant par le centre de la République Démocratique du Congo vers le Nord-est dans la province de la Tshopo. De l'Ouest à l'Est l'âge de mise en place du magmatisme et degré de métamorphisme du groupe Kasai – Mbuji Mayi se situe entre ~2.4 - 2.8 Ga. [Ga = Milliards d'années] (Carte 3).

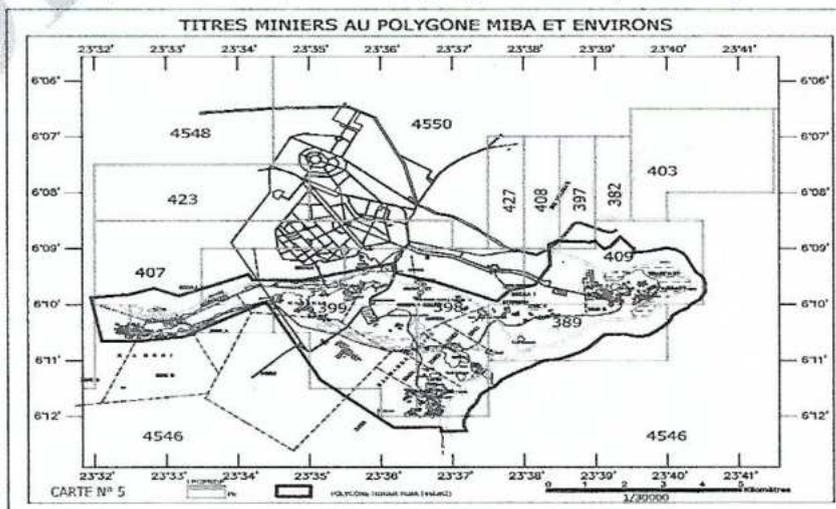
Carte n°3 : Emplacement de la Miba dans le craton du Kasai.



Carte N° 4 : Carte de permis d'exploitation (PE) et de recherche (PR) de la Miba.



Carte N° 5 : Carte de la petite zone d'exploitation du polygone minier (MIBA S.A.).



*Handwritten signatures and initials.*

## Article 2 Objet

La prestation de service et les fournitures prévues dans cahier des charges sont à fournir dans le cadre de la réalisation du Projet de Relance de la MIBA S.A. : le projet financé par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo « RDC » représentée par Monsieur André KABANDA Kana, l'Administrateur Directeur Général de la MIBA S.A. Cette dernière rédige la demande d'offre de prestation de service et des fournitures suivants : «Demande d'offre de prestation de service de certification du Massif I, de fournitures d'un poste de calibrage de minerai, d'un transporteur Overland, d'une usine à Kimberlite, d'une centrale triage, d'une station pompage, d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques, d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines à Mbujimayi»

## Article 3 : Législation applicable

Pour cette demande d'offre, conclue par la MIBA S.A., est d'application la législation congolaise relative aux marchés publics, à savoir la loi N° 10/010 DU 27 avril 2010 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi que la réglementation y afférente, auquel est annexé le cahier des charges ; compte tenu de toute adaptation éventuelle et telle qu'elle est applicable à la date du présent cahier des charges.

## Article 4 Obligation de résultat

Le soumissionnaire, dans son offre ou sa proposition, s'engage à une obligation de résultat, c.-à-d. qu'il s'engage à livrer les équipements et matériels ou qu'il s'engage à prester le service au polygone minier de la MIBA S.A à Mbujimayi en RDC conformément aux dispositions du présent cahier des charges. Si ce dernier devait présenter des lacunes, des erreurs et/ou des imprécisions, le soumissionnaire doit les indiquer et les corriger dans un document distinct et y exposer les explications utiles. Les conséquences financières et techniques seront en charge du fournisseur.

## Article 5 Droit applicable, tribunaux compétents

La présente demande d'offre de prix, de même que toutes les conséquences ou effets juridiques qui pourraient en résulter, sont intégralement soumis à la loi congolaise. Seuls les tribunaux de Mbujimayi sont compétents.

Par l'adhésion à la présente demande d'offre de prix, conformément au cahier des charges, le soumissionnaire renonce à ses conditions (de vente). Étant donné le mode de passation, le pouvoir adjudicateur n'a aucune possibilité de négocier les clauses du présent cahier des charges.

## Article 6 Objet et portée d de la demande d'offre de prix

### 6.1. Nature de la demande d'offre de prix

- ❖ Demande d'offre de service relatif à la certification du Massif 1 à Mbujimayi au polygone minier de la MIBA S.A.
- ❖ Demande d'offre de fournitures relative à la fourniture :
  - Fourniture à Mbujimayi au polygone minier du poste de calibrage de minerai.
  - Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un transporteur Overland.
  - Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine à Kimberlite : Débourbage, broyage primaire et secondaire, classification, récupération de gros diamants et concentration par cyclonage (DMS).
  - Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une centrale de triage.
  - Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une station pompage d'eau industrielle pour l'usine à Kimberlite.
  - Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques.

- Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines.

Toutes les fournitures sont neuves.

La présente demande d'offre de prix est une demande d'offre à lots composée de 8 lots :

Lot I : Service à Mbujimayi au polygone minier de la certification du Massif 1.

Lot II : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier du poste de calibrage de minerais.

Lot III : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un transporteur Overland.

Lot IV : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine à Kimberlite : Débourage, broyage primaire et secondaire, classification, récupération de gros diamant et concentration par cyclonage (DMS).

Lot V : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une centrale de triage.

Lot VI : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une station pompage d'eau industrielle pour l'usine à Kimberlite.

Lot VII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques.

Lot VIII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines.

Chaque soumissionnaire peut remettre offre pour le lot qu'il a choisi. En cas de soumission pour plusieurs lots, l'ensemble des lots sera regroupé dans un document unique nommé "offre".

Différents lots attribués au même adjudicataire peuvent faire l'objet d'une seule commande.

Une offre incomplète pour un lot entraîne l'exclusion de l'offre pour ce lot.

Chaque lot est composé d'un certain nombre de postes (voir Partie II).

Ces postes seront groupés et forment un seul lot. Il n'est pas possible de soumissionner pour un ou plusieurs postes et le soumissionnaire est tenu de remettre le prix pour tous les postes d'un même lot.

Le pouvoir adjudicateur a le droit, lorsque la commande a trait à plusieurs lots, de ne pas attribuer certains lots ou la totalité de l'offre, et éventuellement de décider que les autres lots feront l'objet d'une ou plusieurs nouvelles procédures d'achat, au besoin suivant un autre mode.

## 6.2. Quantités

Les quantités sont présumées et mentionnées dans l'inventaire repris dans la IIe partie du présent cahier des charges et ne peuvent pas être changées par le soumissionnaire.

Les quantités figurant dans l'inventaire sont données uniquement à titre informatif ; elles seront utilisées pour évaluer le volume des fournitures dans le cadre de l'attribution du marché. Le Pouvoir adjudicateur ne contracte aucune obligation d'acquiescer des biens à concurrence des quantités estimées.

Le fournisseur ne pourra pas invoquer le fait que les quantités données n'ont pas été atteintes pour réclamer des dommages-intérêts.

### 6.3. Spécifications techniques

Le service et les fournitures seront conformes aux spécifications figurant dans la Partie II du présent cahier des charges.

#### Article 7 Définitions

Dans le cadre de cette demande d'offre de prix, il faut comprendre par :

- Le soumissionnaire : la personne qui introduit une offre ;
- Le fournisseur : le soumissionnaire à qui la commande est attribuée ;
- Le pouvoir adjudicateur : la MIBA S.A. représentée par Monsieur André KABANDA Kana, l'Administrateur Directeur Général;

#### Article 8 Procédure d'attribution

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que l'application de cette procédure implique qu'il n'existe aucune latitude pour d'éventuelles négociations. Tant les volets administratif et financier que les volets économique et technique seront évalués sur leur contenu et leur composition valables à la date d'ouverture des offres. En ce qui concerne l'offre, le pouvoir adjudicateur ne prendra contact que pour faire préciser ou compléter la teneur de l'offre.

#### Article 9 Délai de livraison

Le délai de livraison prend cours le lendemain de la date d'attribution de ce marché, qui sera constatée par la lettre de notification et expire, au plus tard, le 540<sup>ème</sup> jour calendrier pour les lots I et IV ; le 180<sup>ème</sup> jour calendrier pour les lots II, III, V, VI, VII et VIII suivant cette date.

Les lots seront exécutés simultanément et par conséquent le délai de livraison ne sera pas cumulé en cas d'attribution de plus d'un lot à un même soumissionnaire.

#### Article 10 Garantie

La garantie doit être d'au moins une année à partir de la date de la réception provisoire. La garantie couvre aussi bien le remplacement des pièces défectueuses des fournitures que les fournitures elles-mêmes en cas de défaut de fabrication décelé pendant la période de garantie ou suite à une dégradation liée au transport des fournitures jusqu'au lieu de livraison, qui n'a pas pu être décelée lors de la réception provisoire. Le remplacement de parties ou de la fourniture elle-même se fait sans aucun frais quelconque ni préjudice pour la MIBA S.A. Un nouveau délai de garantie de même durée s'applique à tout produit fourni en remplacement.

Le délai de remplacement est deux mois maximum. Un nouveau délai de garantie de même durée s'applique à toute fourniture de remplacement.

## Chapitre 2 Procédure

### Article 11 Informations

Tout renseignement peut être demandé par écrit. Tout courrier sera envoyé aux adresses mentionnées à l'article 27 du Chapitre 6. Le cahier des charges peut être obtenu à l'adresse suivante : [www.mibardc.net](http://www.mibardc.net).

Afin d'établir une offre pertinente, les candidats sont invités à une séance d'information qui se tiendra, le vingtième jour calendrier dès le lancement de la demande d'offre, à 10 H 00', heure locale, aux adresses mentionnées à l'article 27 du Chapitre 6. Si les soumissionnaires intéressés ont téléchargé le cahier des charges sous forme électronique, ils sont priés de prendre contact avec les Responsables mentionnés au chapitre 6, article 27 afin de leur transmettre leurs coordonnées et de se renseigner sur les éventuelles modifications ou informations complémentaires.

### Article 12 Dépôt des offres

12.1. Les offres sont rédigées en deux exemplaires en français (les annexes techniques peuvent être fournies en anglais), conformément au modèle en annexe 2 et si ce modèle ne peut être utilisé, le soumissionnaire atteste sur chacun de ces documents qu'il est conforme au modèle d'offre du cahier des charges.

12.2. Les offres sont adressées à la MIBA S.A. aux adresses mentionnées à l'article 27 du présent cahier des charges, sous pli fermé ou par voie électronique portant la mention « DEMANDE D'OFFRE UNIQUE RELANCE DE LA MIBA S.A N° DOU/01/2025 » et la date d'ouverture des offres.

12.3. Les offres doivent être réceptionnées le quarante cinquième jour calendrier dès le lancement de la demande d'offre, à 10 H00', heure locale, au plus tard, et peuvent être envoyées par pli recommandé par la Poste ou être remises par porteur, contre accusé de réception, ou encore par voie électronique.

Uniquement les offres déposées dans les délais prescrits sont recevables.

12.4. Les offres et chacun des documents l'accompagnant doivent être numérotés et signés par le soumissionnaire ou son mandataire. Il en va de même de toute surcharge, rature ou mention qui y serait apportée. Le mandataire doit faire apparaître qu'il est autorisé à engager le soumissionnaire.

### Article 13 Ouverture des offres

Elle est privée (MIBA S.A. uniquement). Elle se fera normalement en 2 étapes : d'abord ouverture et évaluation des annexes techniques puis ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qualifiés techniquement. La date de l'ouverture des offres est fixée le cinquantième jour calendrier dès le lancement de demandes d'offre à 16 heures à Mbujimayi.

### Article 14 Critères de sélection (Dossier de sélection)

Le soumissionnaire ne peut pas tomber sous le coup des critères d'exclusion.

Le soumissionnaire doit joindre à son offre ou à ses offres en un seul exemplaire les documents suivants en vue de la sélection :

- ❖ L'attestation de l'autorité compétente du pays du soumissionnaire prouvant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale (CNSS,...) ;
- ❖ Une attestation prouvant que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes conformément à la législation du pays dans lequel le soumissionnaire est établi ;

- ❖ Un extrait du casier judiciaire ou un document prouvant qu'il n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou blanchiment de capitaux.

Le soumissionnaire est, en outre, tenu de démontrer qu'il est suffisamment capable tant du point de vue économique et financier que du point de vue technique pour pouvoir mener à bien les présentes demandes d'offre. À cet effet, il doit fournir avec son offre ou ses offres :

- ❖ La liste des principales livraisons de même nature effectuées les trois dernières années, leur montant, leur date et leurs destinataires publics ou privés. Cette liste doit renseigner au minimum trois (03) livraisons dont la valeur moyenne ne sera pas inférieure à USD 1.000.000,00
- ❖ une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires aux produits faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices. Le chiffre d'affaires global moyen ne sera pas inférieur à la valeur du marché pour lequel il est fait offre ou les offres;
- ❖ Le soumissionnaire peut, le cas échéant, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition de l'entrepreneur.)

Le soumissionnaire est, enfin tenu de visiter le site de prestation de service et/ou de fourniture des biens équipements dans le délai prévu avant de déposer son offre conformément au chapitre 2, article 11 du présent cahier des charges.

#### Article 15 Composition de l'offre

L'offre sera obligatoirement constituée des volets physiquement distincts identifiés ci-dessous :

- ❖ Identification du soumissionnaire ;
- ❖ Dossier de sélection
- ❖ Offre comprenant entre autres :
  - L'offre suivant modèle annexe 2
  - Le bordereau de prix annexe 1
  - Les références et la documentation technique et scientifique de chaque service et /ou fourniture, en langue française ou en langue anglaise à la rigueur ;

#### Article 16 Régularité des offres

Avant de procéder à l'évaluation et à la comparaison des offres, le pouvoir adjudicateur examine si l'offre ne présente pas de vices formels ou matériels qui pourraient perturber ou empêcher cette évaluation. Dans une demande d'offres, les offres doivent être établies de manière telle que le pouvoir adjudicateur puisse faire son choix sans entrer en négociation avec le soumissionnaire. Pour cette raison, et afin de pouvoir juger les offres sur pied d'égalité, il est fondamental que les offres soient entièrement conformes aux dispositions du cahier des charges, tant au plan formel qu'au plan matériel.

Les offres qui contiennent une réserve au cahier des charges, des erreurs formelles (p.ex. qui ne sont pas signées) ou qui sont incomplètes, imprécises ou équivoques, ou qui contiennent des éléments qui ne correspondent pas à la réalité, peuvent être rejetées de la procédure. Lorsque l'irrégularité est substantielle c.-à-d. lorsque la non-conformité porte sur une disposition essentielle et/ou met en danger de manière définitive la comparaison objective des offres, l'offre est écartée automatiquement. Dans les autres cas, le pouvoir adjudicateur décide librement et à la lumière des circonstances, en tenant compte toutefois de l'égalité de traitement des soumissionnaires, quelles offres non-conformes sont écartées.

"Seules les offres sélectionnées régulières avec tous leurs annexes sont prises en considération pour l'évaluation. Pour être régulières, les offres devront notamment répondre aux dispositions du présent Cahier des Charges et être déposées dans les délais prescrits et sous les formes prescrites.

## Article 17 Variantes libres

Les variantes libres ne sont pas admises.

## Article 18 Critères d'attribution de la commande

Le Pouvoir adjudicateur choisira l'offre régulière qu'il juge la plus basse. Les soumissionnaires peuvent faire figurer dans leurs offres le rabais (= pourcentage de diminution du montant) qu'ils consentent en cas d'attribution de plus d'un lot. Le rabais doit être clairement indiqué pour les lots auxquels il sera appliqué de telle manière qu'il puisse être annoncé lors de la séance d'ouverture privée des offres.

## Article 19 Vérification des prix

Préalablement à l'attribution, les soumissionnaires doivent donner toutes les indications destinées à permettre à la MIBA S.A. de vérifier les prix proposés, quel que soit le montant ou le mode de passation de la commande.

## Article 20 Règle de nationalité et règle d'origine

La participation à la demande d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales de tous les Etats éligibles conformément à l'Accord de Cotonou et des pays ACP. Les soumissionnaires doivent indiquer, dans leur offre, le pays dont ils sont ressortissants en présentant les preuves habituelles en la matière selon leur loi nationale. Tous les biens fournis dans le cadre de la présente demande d'offre doivent être originaires des pays susmentionnés. Le soumissionnaire doit indiquer dans son offre l'origine des fournitures et doit présenter le certificat d'origine de l'équipement concerné au plus tard au moment de la présentation de la première facture. Le certificat d'origine doit être établi par l'autorité désignée à cet effet dans le pays d'origine des fournitures ou du fournisseur et doit l'être conformément aux accords internationaux dont le pays concerné est signataire ou aux dispositions communautaires pertinentes s'il s'agit d'un Etat membre de la Communauté.

Les soumissionnaires établis dans les pays terroristes et /ou qui financent des terroristes pour l'exploitation de minerais de sang sont exclus à participer à cette demande d'offre.

## Chapitre 3 Prix et modalités de paiement

### Article 21 Prix

#### 21.1 Détermination des prix

Les prix pour le service et les fournitures de la présente demande d'offre sont des prix unitaires et forfaitaires. Il est arrêté « Delivery Duty Paid » Incoterms 2025, dans les installations du Projet de relance de la MIBA S.A.  
- A Mbujimayi au polygone minier pour les lots II, III, IV, V, VI, VII et VIII (DDP incoterms 2025 Mbujimayi)  
- A Mbujimayi pour le lot I (DDP incoterms 2025 Mbujimayi).

Il comprend donc le coût des fournitures, les frais d'emballage, de transport, de dédouanement, d'acheminement, d'assemblage, de livraison, de déchargement à destination et/ou tout autre débours de quelque nature que ce soit lié à l'exécution de la commande. Les prix offerts sont des prix hors TVA.

#### 21.2 Monnaie

Tous les prix seront mentionnés en dollars américains dans les offres. Aucune formule d'adaptation au taux de change ne sera acceptée.

#### 21.3 Révision des prix

Les prix sont fermes et non révisables, ils doivent être exprimés en dollars américains.

### Article 22 Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours de calendrier pour tous les lots, à compter du jour suivant celui de l'ouverture des offres.

### Article 23 Paiement

#### ❖ Paiement unique

Le paiement sera effectué sur la base d'une facture, uniquement par virement bancaire. Cette facture sera signée et datée, et portera la mention « certifié sincère et véritable et arrêté à la somme totale de USD..... (Montant en toutes lettres) ». Cette facture sera accompagnée du P.V. de réception provisoire des fournitures accepté, signé conjointement par la MIBA S.A. ou son délégué et l'adjudicataire ou son représentant. Le paiement sera effectué endéans les 15 jours maximum de la réception de la facture envoyée à l'adresse reprise à l'article 28 du présent cahier des charges.

#### ❖ Paiement par acomptes

Le paiement des acomptes est possible en vertu de fournitures livrées et réceptionnées et/ou en vertu de l'état d'avancement de la commande. La facture acceptée de toute livraison partielle sera signée et datée, et portera la mention « certifié sincère et véritable et arrêté à la somme totale de USD..... (Montant en toutes lettres) ». Cette facture sera accompagnée du P.V. de réception provisoire partielle des fournitures accepté, signé conjointement par la MIBA S.A. ou son délégué et l'adjudicataire ou son représentant. Le dernier paiement sera effectué après la réception provisoire complète.

Le paiement sera effectué endéans les 15 jours maximum de la réception de la facture envoyée à l'adresse reprise à l'article 28 du présent cahier des charges.

## Chapitre 4 Exécution de la commande

### Article 24 Livraison

#### 24.1 Adresses de livraison

- ❖ Pour tous les lots I, II, III, IV, V, VI, VII et VIII au polygone minier.

Minière de Bakwanga  
Projet Relance de la MIBA S.A.,  
Coopération, N° 4, Ville MIBA  
Commune de Kanshi  
Mbuji-Mayi – R D CONGO

#### 24.2 Livraison partielle

La livraison partielle est autorisée. La facture y relative peut être introduite par le fournisseur. Les dispositions relatives au paiement sont mentionnées à l'article 23 relatif au paiement (des acomptes).

### Article 25 Défaut d'exécution et livraison non conforme

En cas de défaut d'exécution ou de livraison non conforme dans le chef du fournisseur, ce dernier est tenu à sa charge, de tous les frais de réparation et /ou de remplacement et ce dernier ne dépassant pas 60 jours à compter de la date de la constatation.

Par rapport aux préjudices causés, des pénalités y relatives seront appliquées à charge du fournisseur.

## Chapitre 5 Fin des services et/ou des fournitures : Réceptions provisoire et définitive

### Article 26 Réception

#### 26.1 Réceptions provisoires partielles et complètes

La réception provisoire partielle fera l'objet d'un procès-verbal signé par le fournisseur et le fonctionnaire dirigeant ou son délégué. Les réserves éventuelles du pouvoir adjudicateur qui y figurent, doivent être levées par le fournisseur avant tout paiement. Tout frais éventuel lié à la réception provisoire partielle est à charge du fournisseur. La réception complète sera effectuée à la livraison totale du service à Mbujimayi pour le lot I et des fournitures à Mbujimayi pour les lots II, IV, V, VI, VII et VIII à Mbujimayi à la demande du fournisseur. Elle fera l'objet d'un procès-verbal signé par le fournisseur et le fonctionnaire dirigeant ou son délégué. Les réserves éventuelles du pouvoir adjudicateur qui y figurent, doivent être levées par le fournisseur avant tout paiement. Tout frais éventuel lié à la réception provisoire, tout comme pour la réception définitive, est à charge du fournisseur.

#### 26.2 Réception définitive

La réception définitive aura lieu à l'échéance de la garantie.

DPERD MIBA S.A.

## Chapitre 6 Divers

### Article 27 Contact et Informations

Monsieur Corneille MBIKAYI Biayi  
Directeur technique  
Minière de Bakwanga  
Avenue Coopération, 4  
Commune de la Kanshi - Mbujimayi, RDC  
Tél : (+243) 844 644 636  
Courriel : [cmbikayi@mibardc.net](mailto:cmbikayi@mibardc.net)

Monsieur Richard NDALA Ndala  
Chef de département Planification, Etudes, Recherche & Développement  
Minière de Bakwanga  
Avenue Coopération, 4  
Commune de la Kanshi - Mbujimayi, RDC  
Tél : (+243) 895 134 659  
Courriel : [rndala@mibardc.net](mailto:rndala@mibardc.net)

Madame Marie-Josée Mutobola  
Chef de département des Approvisionnements  
Minière de Bakwanga  
Avenue Coopération, 4  
Commune de la Kanshi - Mbujimayi, RDC  
Tél : (+243) 815 076 482  
Courriel : [mjmutobola@mibardc.net](mailto:mjmutobola@mibardc.net)

### Article 28 Directeur Financier

Le Directeur Financier :  
Monsieur Dany KABONGO Katshiabala  
Directeur Financier  
Minière de Bakwanga  
Avenue Coopération, 4  
Commune de la Kanshi - Mbujimayi, RDC  
Tél : (+243) 992 365 844  
Courriel : [dkabongo@mibardc.net](mailto:dkabongo@mibardc.net)

### Article 29 Confidentialité

Le fournisseur et la MIBA S.A. garantissent le caractère confidentiel de toutes les informations obtenues dans le cadre de la présente demande d'offre et ne transmettront celles-ci à des tiers qu'après accord écrit et préalable de l'autre partie. Ils ne diffuseront ces informations confidentielles que parmi les préposés concernés par la mission. Ils garantissent que ces préposés seront dûment informés de leurs obligations de confidentialité et qu'ils les respecteront.

### Article 30 Incompatibilités

La Minière de Bakwanga « MIBA S.A. » n'autorise pas que la conclusion de la présente demande d'offre puisse servir à des fins publicitaires en République Démocratique du Congo ni ailleurs, même à des fins désintéressées.

Article 31 Les annexes.



12 MAR 2025

(Signé)  
Monsieur André KABANDA Kana  
Administrateur Directeur Général  
Minière de Bakwanga  
Avenue Coopération, 4  
Commune de la Kanshi - Mbujimayi, RDC  
Tél : (+243) 819 175 944  
Courriel : akabanda@mibarcdc.net

DPERD MIBA S.A.

## PARTIE II INVENTAIRE ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES

### II.1. INVENTAIRE

Le service et les fournitures seront conformes aux spécifications figurant à l'inventaire du présent cahier de charges.

#### a) Lot I : Service à Mbujimayi au polygone minier de la certification du Massif 1

Tous les éléments constitutifs monolithiques de la certification avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
Projet Relance de la MIBA S.A.,  
Coopération, N° 4, Ville MIBA  
Commune de Kanshi  
Mbujimayi – R D CONGO

#### b) Lot II : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un poste de calibrage de minerai

Tous les éléments constitutifs monolithiques du poste de calibrage de minerai avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
Projet Relance de la MIBA S.A.,  
Coopération, N° 4, Ville MIBA  
Commune de Kanshi  
Mbujimayi – R D CONGO

**c) Lot III : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un transporteur Overland**

Tous les éléments constitutifs monolithiques du transporteur Overland avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
Projet Relance de la MIBA S.A.,  
Coopération, N° 4, Ville MIBA  
Commune de Kanshi  
Mbujimayi – R D CONGO

**d) Lot IV : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine à Kimberlite avec accessoires**

Tous les éléments constitutifs monolithiques de l'usine centrale à Kimberlite avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
Projet Relance de la MIBA S.A.,  
Coopération, N° 4, Ville MIBA  
Commune de Kanshi  
Mbujimayi – R D CONGO

**e) Lot V : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une centrale de triage**

Tous les éléments constitutifs monolithiques de la centrale de triage avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
 Projet Relance de la MIBA S.A.,  
 Coopération, N° 4, Ville MIBA  
 Commune de Kanshi  
 Mbujimayi – R D CONGO

**f) Lot VI : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une station pompage pour l'usine centrale**

Tous les éléments constitutifs monolithiques de la station pompage avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
 Projet Relance de la MIBA S.A.,  
 Coopération, N° 4, Ville MIBA  
 Commune de Kanshi  
 Mbujimayi – R D CONGO

**g) Lot VII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques**

Tous les éléments constitutifs monolithiques de l'usine pilote de traitement des échantillons géologiques avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
Projet Relance de la MIBA S.A.,  
Coopération, N° 4, Ville MIBA  
Commune de Kanshi  
Mbujimayi – R D CONGO

**h) Lot VIII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines**

Tous les éléments constitutifs monolithiques de l'usine pilote de traitement des échantillons des usines avec leurs caractéristiques techniques, devront être détaillés dans le tableau d'inventaire ci-dessous :

N°	Description	Unité	Quantité
1	...	Pce	...
2	...	m	...
3	...	Vrac	...
4	...	Kg	...
5	...	L	...

Adresse de livraison :

Minière de Bakwanga  
Projet Relance de la MIBA S.A.,  
Coopération, N° 4, Ville MIBA  
Commune de Kanshi  
Mbujimayi – R D CONGO

## II.2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

❖ Renseignements généraux

**a) Lot I : Service à Mbujimayi au polygone minier de la certification du Massif 1**

La certification du massif 1 devrait être réalisée suivant l'une de trois normes suivantes :

- 1) JORC (Australie)
- 2) N43-101 (Canada)
- 3) SAMREC (Afrique du Sud)

Deux profondeurs de sondage sont exigés dont le premier jusqu'à 200 mètres afin de confirmer les données MIBA S.A ; tandis que la deuxième profondeur jusqu'à 500 mètres pour d'une part déterminer la structure et le contour ainsi que le comportement géo mécanique de la Kimberlite et d'autre part, évaluer sa teneur et son cubage.

Le rapport complet de la certification couplé à l'étude de faisabilité d'exploitation minière devrait être fourni aux termes de tous les travaux.

❖ Caractéristiques techniques

## **Lot I : Service à Mbujimayi au polygone minier de la certification du Massif 1**

La certification du massif 1 devrait être réalisée suivant l'une de trois normes suivantes :

- 1) JORC (Australie)
- 2) N43-101 (Canada)
- 3) SAMREC (Afrique du Sud)

Deux profondeurs de sondage sont exigés dont le premier jusqu'à 200 mètres afin de confirmer les données MIBA S.A ; tandis que la deuxième profondeur jusqu'à 500 mètres pour d'une part déterminer la structure et le contour ainsi que le comportement géo mécanique de la Kimberlite et d'autre part, évaluer sa teneur et son cubage.

### **b) Lot II : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un poste de calibrage de minerai**

Le poste de calibrage de minerais 1200 à 1500 tph devrait être entièrement mobile sur chenilles à commande électrique. Ces dernières devraient être équipées des dispositifs permettant leur remontée pour les dégager du sol lors de la maintenance.

Ses ensembles modulaires devraient être composés de :

- ❖ 1 Trémie de réception (d'alimentation) avec grille supérieure mailles (500 x 500) et avec 2 buttoirs de déversements par 2 bennes simultanément ;
- ❖ 2 Marteaux brise-roche ;
- ❖ 1 Calibreur de minerais à doubles arbres de type MMD ;
- ❖ 1 Alimentateur à plateaux de type MMD ;
- ❖ 1 Convoyeur de transfert et 1 convoyeur de décharge ;
- ❖ 1 Châssis principal et superstructure ;
- ❖ 1 Mécanisme de rotation et chenilles.

Tous les traitements sur le poste de calibrage devraient être contrôlés et vus à partir d'une cabine de contrôle adéquatement située sur le haut du poste.

Tous les moteurs électriques d'entraînement devraient être de 550 V~ et leurs commandes en 220 V~. La fréquence de service est de 50 Hz

- ❖ Caractéristiques techniques

### **Lot II : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un poste de calibrage de minerai**

Le poste de calibrage de minerais 1200 à 1500 tph devrait être entièrement mobile sur chenilles à commande électrique. Ces dernières devraient être équipées des dispositifs permettant leur remontée pour les dégager du sol lors de la maintenance.

Ses ensembles modulaires devraient être composés de :

- ❖ 1 Trémie de réception (d'alimentation) avec grille supérieure mailles (500 x 500) et avec 2 buttoirs de déversements par 2 bennes simultanément ;
- ❖ 2 Marteaux brise-roche ;
- ❖ 1 Calibreur de minerais à doubles arbres de type MMD ;
- ❖ 1 Alimentateur à plateaux de type MMD ;
- ❖ 1 Convoyeur de transfert et 1 convoyeur de décharge ;
- ❖ 1 Châssis principal et superstructure ;
- ❖ 1 Mécanisme de rotation et chenilles.

Tous les traitements sur le poste de calibrage devraient être contrôlés et vus à partir d'une cabine de contrôle adéquatement située sur le haut du poste.

Tous les moteurs électriques d'entraînement devraient être de 550 V~ et leurs commandes en 220 V~. La fréquence de service est de 50 Hz

**c) Lot III : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un transporteur overland**

Ce transporteur devrait permettre le transport de 1200 à 1500 tph de minerais broyés et réduits en vrac à  $\pm 150$  mm jusqu'à l'aire de stockage au voisinage des trémies d'alimentation de l'usine.

La longueur totale de ce transporteur devrait être comprise entre 2600 et 3000 m, et devrait permettre à 5 endroits la traversée sécurisée des engins.

La conception de ce transport devrait inclure le système automatique d'arrêt le long de la machine et sa morphologie devrait empêcher tout débordement au sol de minerais.

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~. La fréquence de service est de 50 Hz

La commande et le contrôle de ce transporteur devraient être contrôlés et vus à partir d'une cabine de commande et de contrôle.

❖ Caractéristiques techniques

**Lot III : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'un transporteur overland**

L'Overland devrait permettre le transport de 1200 à 1500 tph de minerais broyés et réduits en vrac à  $\pm 150$  mm jusqu'à l'aire de stockage au voisinage des trémies d'alimentation de l'usine.

La longueur totale de ce transporteur devrait être comprise entre 2600 et 3000 m, et devrait permettre à 5 endroits la traversée sécurisée des engins.

La conception de ce transport devrait inclure le système automatique d'arrêt le long de la machine et sa morphologie devrait empêcher tout débordement au sol de minerais.

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~. La fréquence de service est de 50 Hz

La commande et le contrôle de ce transporteur devraient être contrôlés et vus à partir d'une cabine de commande et de contrôle.

**d) Lot IV : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine à Kimberlite**

L'usine centrale à Kimberlite devra traiter 1 200 tph à travers 3 chaînes indépendantes mais identiques. Elle devra pouvoir fonctionner pendant au moins 22 heures par jour sans discontinuer et sous une température ambiante maximale de 35°C en climat tropical humide (humidité relative 80%) et à une altitude comprise entre 250 et 350 mètres au-dessus du niveau moyen des océans.

L'usine à Kimberlite comprendra pour chaque chaîne, entre autre :

- une trémie d'alimentation ;
- une section de broyage primaire – débouillage – classification – récupération de gros diamants;

- une section de broyage secondaire ;
- une section de concentration par DMS;
- une section de mise à terril (rejets).

Tous les traitements de l'usine à Kimberlite devraient être contrôlés et vus à partir d'une cabine de contrôle (MCC) adéquatement située sur le point le plus haut du site.

❖ Caractéristiques techniques

**e) LOT IV : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine à Kimberlite**

- ❖ L'usine à Kimberlite devra traiter 1 200 tph à travers 3 chaînes indépendantes mais identiques de 400 tph avec les 4 sections suivantes.
  - Le débouillage - broyage primaire – classification – récupération de gros diamants
  - Le recyclage ou le broyage secondaire
  - La concentration par cyclonage (DMS) repartie en plusieurs DMS de 50 tph
  - La section de mise à terril (rejets)
- ❖ Toutes les bandes transporteuses doivent être dotées d'une bascule afin de faciliter le calcul du bilan matière.
- ❖ Le bilan en eau doit être clairement défini ;
- ❖ Toutes les machines ne créant pas de la valeur ajoutée dans le processus de traitement devraient au maximum être réduites dans la chaîne cinématique hormis le cas de force majeure.
- ❖ Tous les moteurs électriques devraient être triphasés (3 Phases + Neutre + Terre) ;
- ❖ La tension de service devrait être de 550 V~ et celle de commande de 220 V~ ;
- ❖ La fréquence de service : 50Hz ;
- ❖ L'indice de protection des moteurs électriques devra être équivalent à IP65 et la classe d'isolement (IEC 85) : F ;
- ❖ Tous les coffrets de commande et de contrôle électriques seront de préférence un modèle analogique et numérique, comprenant :
  - Un disjoncteur et protection différentielle,
  - Un voltmètre, un ampèremètre,
  - Un fréquencemètre,
  - Un compteur horaire,
  - Un indicateur du facteur de puissance,
  - Des alarmes visuelles et acoustiques (température, etc.).
- ❖ La commande électrique dans une chaîne devrait permettre le travail en mode automatique séquentielle et en mode manuel local (individuel) ;
- ❖ Informations techniques devant impérativement être fournies par le soumissionnaire.

**f) Lot V : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une centrale de triage**

La centrale de triage doit être équipée de manière à récupérer le maximum de diamant (99,9 %).

Le processus de triage doit se faire par voie humide et de manière quasi automatique et sécurisé (sans présence des produits toxiques).

L'intervention humaine dans le processus de triage doit être réduite sauf en cas de force majeure.

Le transfert et le transport de produit fini au bureau classement doit se faire mécaniquement ou en cas de force majeure dans des récipients hautement protégés.

❖ Caractéristiques techniques

**Lot V : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une centrale de triage**

La centrale de triage doit être équipée de manière à recevoir les concentrés de plusieurs usines et de manière à récupérer le maximum de diamant (99,9 %).

Le processus de triage doit se faire par voie humide et de manière quasi automatique et sécurisé (sans présence des produits toxiques).

L'intervention humaine dans le processus de triage doit être réduite sauf en cas force majeure.

Le transfert et le transport de produit fini au bureau classement doit se faire mécaniquement ou en cas de force majeure dans des récipients hautement protégés.

**g) Lot VI : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une station pompage pour l'usine centrale**

La station pompage devrait être capable de fournir d'eau industrielle à l'usine par chaîne pour le traitement du minerai de kimberlite en quantité et pression de service exigées afin de garantir le bon fonctionnement escompté.

Les éléments constitutifs de cette station pompage pour chaque chaîne de traitement de 400 tph sont les suivants :

- 1) 3 Groupes motopompes
- 2) 1 Conduite d'eau
- 3) 1 Système commun d'amorçage des pompes
- 4) 3 Armoires électriques de commande

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~.

❖ Caractéristiques techniques

**Lot VI : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une station pompage pour l'usine centrale**

La station pompage devrait être capable de fournir d'eau industrielle à l'usine par chaîne pour le traitement du minerai de kimberlite en quantité et pression de service exigées afin de garantir le bon fonctionnement escompté.

Les éléments constitutifs de cette station pompage pour chaque chaîne de traitement de 400 tph sont les suivants :

- 1) 3 Groupes motopompes
- 2) 1 Conduite d'eau
- 3) 1 Système commun d'amorçage des pompes
- 4) 3 Armoires électriques de commande

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~.

**h) Lot VII : Fourniture à Mbuji mayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques**

Cette usine de traitement des échantillons géologiques devrait être mixte pour la Kimberlite et pour le détritique.

Sa capacité installée devrait être de 5 tph.

Elle devrait avoir la section de débouillage et classification ainsi que la section de concentration par cyclonage. Cette section débouillage et classification devrait être agencée avec des machines permettant le broyage primaire et secondaire pour la Kimberlite tandis que pour le détritique et alluvionnaire, un by-pass de broyage et grille mobile pour dégager les gros devraient être incorporés dans la chaîne cinématique de traitement.

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~.

❖ Caractéristiques techniques

**Lot VII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques**

Cette usine de traitement des échantillons géologiques devrait être mixte pour la Kimberlite et pour le détritique.

Sa capacité installée devrait être de 5 tph.

Elle devrait avoir la section de débouillage et classification ainsi que la section de concentration par cyclonage.

Cette section débouillage et classification devrait être agencée avec des machines permettant le broyage primaire et secondaire pour la Kimberlite tandis que pour le détritique et alluvionnaire, un by-pass de broyage et grille mobile pour dégager les gros devraient être incorporés dans la chaîne cinématique de traitement.

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~.

**i) Lot VIII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines**

Cette usine de traitement des échantillons usines devrait avoir la capacité installée devrait être de 5 tph.

Elle devrait avoir la section de débouillage et classification ainsi que la section de concentration par cyclonage.

Les machines de broyage sont exclues dans la chaîne cinématique de cette usine.

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~.

❖ Caractéristiques techniques

**Lot VIII : Fourniture à Mbujimayi au polygone minier d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines**

Cette usine de traitement des échantillons usines devrait avoir la capacité installée devrait être de 5 tph.

Elle devrait avoir la section de débouillage et classification ainsi que la section de concentration par cyclonage.

Les machines de broyage sont exclues dans la chaîne cinématique de cette usine.

Le moteur électrique d'entraînement devrait être de 550 V~ et sa commande en 220 V~.

Le soumissionnaire mettra à la disposition de la MIBA S.A des renseignements lui permettant :

- De déterminer si la machine et/ou le service sont adaptés à son site et à ses conditions de travail.
- D'estimer le niveau de formation requis des opérateurs à la manipulation de l'équipement fourni et de planifier d'éventuelles mises à niveau.
- D'estimer la rentabilité de l'équipement dans ses conditions de travail.

- Les possibilités d'adaptation aux conditions locales.

Tous les équipements seront livrés avec un manuel en français (ou à défaut en anglais) comprenant :

- Les opérations et fréquences des entretiens,
- Les mesures et contrôles à effectuer,
- Les instructions et recommandations sur les lubrifiants,
- Le schéma électrique du tableau de commande, de contrôle et de puissance,
- Le flow sheet de l'usine,
- Les plans de génie civil,
- La liste de centres d'assistance,
- Un guide d'auscultation des pannes (troubleshooting),

#### ✦ Armoire de contrôle et commande

L'armoire de commande servira à protéger la motopompe contre :

- Le fonctionnement à sec,
- La surtension,
- La surintensité,
- Le défaut de masse,
- L'élévation de température.

L'armoire comprendra :

- Un disjoncteur principal,
- Un ensemble de fusibles lents ou rapides,
- Interrupteurs automatiques à relais thermiques (le relais thermique sera réglé selon la charge de courant maximale du moteur),
- Relais de protection en cas de défaut de phase,
- Un relais de niveau d'eau protégeant la pompe contre le fonctionnement à sec,
- Une réserve de 3 cartouches de 80 A et de 3 cartouches pour le parafoudre. Elle sera munie notamment d'un voltmètre, un fréquencemètre et un ampèremètre ainsi qu'un démarreur à prise directe (DOL). L'armoire de commande devra être impérativement équipée d'un dispositif anti-foudre.

#### ✦ Câbles électriques :

Tous les moteurs électriques seront équipés d'un câble en cuivre d'une longueur bien déterminée et de section à déterminer par le fournisseur.

#### ✦ Conditionnement et transport

Le fournisseur transporte, décharge et entrepose les fournitures faisant l'objet du marché, dans les entrepôts indiqués à cet effet. Un soin particulier sera accordé lors du transport. Le conditionnement doit être adapté afin de protéger les fournitures (machines, équipements, câbles et armoires de commande,...) de tout contact avec l'eau, les sels et autres impuretés qui pourraient causer la détérioration du matériel durant le transport et le stockage.

ANNEXE I : Bordereau des prix

LOT I : Service au polygone minier à Mbujimayi de certification du Massif 1

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot I : Certification du Massif 1 à Mbujimayi</b>					

LOT II : Fourniture au polygone minier à Mbujimayi d'un poste de calibrage de minerai

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot II : Un poste de calibrage de minerai à Mbujimayi</b>					

LOT III : Fourniture au polygone minier à Mbujimayi d'un transporteur Overland

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot III : Transporteur Overland à Mbujimayi</b>					

**LOT IV : Fourniture au polygone minier à Mbujimayi d'une usine à Kimberlite**

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot IV : Usine à Kimberlite à Mbujimayi</b>					

**LOT V : Fourniture au polygone minier à Mbujimayi d'une centrale de triage**

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot V : Centrale de triage à Mbujimayi</b>					

**LOT VI : Fourniture au polygone minier à Mbujimayi d'une station pompage**

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot I : Certification du Massif 1 à Mbujimayi</b>					

**LOT VII : Fourniture au polygone minier à Mbujimayi d'une usine pilote de traitement des échantillons géologiques**

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot VII : Usine pilote de traitement des échantillons géologiques à Mbujimayi</b>					

**LOT VIII : Fourniture au polygone minier à Mbujimayi d'une usine pilote de traitement des échantillons des usines**

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total USD
1	...	Pièce			0
2	...	Mètre			0
3	...	Vrac			0
4	...	Kilogramme			0
5	...	Litre			0
6	Main d'œuvre	hrs			0
...	...	...			0
<b>TOTAL Lot VIII : Usine pilote de traitement des échantillons des usines à Mbujimayi</b>					

DPER

## ANNEXE II

### ❖ MODÈLE D'OFFRE POUR LA PRESTATION DE SERVICE

La firme..... (Raison sociale, forme juridique) domiciliée à .....(Commune, rue, n°) et représentée par le(s) soussigné(s)..... s'engage par la présente à fournir, pour un prix total de ..... , à la MIBA S.A, (service)..... conformément aux clauses et conditions du cahier des charges réf. DEMANDE D'OFFRE UNIQUE Relance de la MIBA S.A. N° DOU/01/2025 et mentionne (possibilité d'un modèle d'offre en annexe présentant ces renseignements) :  
Le prix pour le lot I.

Elle déclare avoir lu et approuvé le cahier des charges réf. DEMANDE D'OFFRE UNIQUE Relance de la MIBA S.A. N° DOU/01/2025

Elle est titulaire d'un compte CCP ..... ou d'un compte bancaire n° ..... auprès de.....

Son n° de TVA est le .....

Son n° de registre de commerce est le .....

Elle est inscrite à la CNSS sous le n° ..... et produit une attestation selon laquelle elle est en règle de cotisations sociales.

Fait en double exemplaire à ..... le .....

Signature(s), avec mention de la qualité des signataires.

DPERD MIBA S.A.

❖ MODÈLE D'OFFRE POUR LA FOURNITURE

La firme..... (Raison sociale, forme juridique) domiciliée à ..... (Commune, rue, n°) et représentée par le(s)soussigné(s).....s'engage par la présente à fournir, pour un prix total de ..... , à la MIBA S.A, (fournitures).....conformément aux clauses et conditions du cahier des charges réf. DEMANDE D'OFFRE UNIQUE Relance de la MIBA S.A. N° DOU/01/2025 et mentionne (possibilité d'un modèle d'offre en annexe présentant ces renseignements) :

- Le prix pour le lot II,
- Le prix pour le lot III,
- Le prix pour le lot IV,
- Le prix pour le lot V,
- Le prix pour le lot VI,
- Le prix pour le lot VII,
- Le prix pour le lot VIII.

Elle déclare avoir lu et approuvé le cahier des charges réf. DEMANDE D'OFFRE UNIQUE Relance de la MIBA S.A. N° DOU/01/2025.

Elle est titulaire d'un compte CCP ..... ou d'un compte bancaire n°..... auprès de.....

Son n° de TVA est le .....

Son n° de registre de commerce est le .....

Elle est inscrite à la CNSS sous le n° .....et produit une attestation selon laquelle elle est en règle de cotisations sociales.

Fait en double exemplaire à .....le .....

Signature(s), avec mention de la qualité des signataires.

DPERD MIBA S.A.

34  
[Signature]